



# Fonds d'Investissement à Luxembourg

2024

## 1. Why M&S Law?

Des conseils complets et compétents nécessitent un niveau élevé de connaissances spécialisées et d'expérience. Grâce à la combinaison de professionnels issus de différents milieux internationaux, nous sommes en mesure de constituer des équipes sur mesure. Cela nous permet de répondre aux besoins de nos clients d'un point de vue professionnel, linguistique et culturel et de générer des solutions qui fonctionnent à l'échelle internationale depuis le Luxembourg, fonctionnent à l'échelle internationale.

## 2. Our investment fund practice

Vous bénéficiez d'une équipe expérimentée et bien connectée dans le domaine des fonds d'investissement. Nos avocats spécialisés dans les fonds d'investissement vous accompagnent tout au long du cycle de vie de votre véhicule d'investissement réglementé ou non réglementé. Nous vous guidons dès notre premier contact personnel et échange d'idées, en vous faisant découvrir l'ensemble de la 'boîte à outils des fonds', englobant une large gamme de véhicules d'investissement selon le droit luxembourgeois des investissements et des sociétés. À titre d'orientation initiale, vous trouverez une vue d'ensemble actualisée des formes d'investissement luxembourgeoises ci-jointe. En fonction de votre horizon d'investissement, de votre stratégie, du cercle d'investisseurs et d'autres spécifications, nous vous conseillons et recommandons la structure la plus adaptée du point de vue contractuel, sociétal, réglementaire et fiscal. Ensuite, nous rédigeons la documentation légale nécessaire (prospectus, directives d'investissement, statuts, contrats de service, accord de souscription, etc.) et nous occupons de la création effective du fonds d'investissement et de toute entité spéciale associée (GP, SPVs, LPs) après coordination et finalisation de tous les documents. Nous assurons également un soutien juridique pour la gestion continue du fonds par le biais du Secrétariat Corporate (résolutions du conseil d'administration, organisation des réunions du conseil d'administration et des actionnaires, actions corporatives) et nous nous chargeons du lancement de nouveaux sous-fonds au sein des fonds ombrelles, ainsi que de la réorganisation du fonds (fusion, scission, changement de siège jusqu'à la liquidation).

### 3. Nos experts en droit des investissement fonds



Joram MOYAL  
*Partner*  
Avocat à la Cour (LUX)  
Rechtsanwalt (GER)  
Solicitor (UK)

[j.moyal@moyal-simon.com](mailto:j.moyal@moyal-simon.com)

Langues : Anglais, français, allemand, néerlandais, portugais, russe, luxembourgeois, hébreu, espagnol.

Luxembourg Bar (2003), German Bar (2006),  
England & Wales Bar (2010)



Philipp A.H. SIMON, LL.B (HONS)  
*Partner*  
Rechtsanwalt (LUX & GER)  
Barrister (UK)

[p.simon@moyal-simon.com](mailto:p.simon@moyal-simon.com)

Langues : Anglais, allemand, luxembourgeois.

Luxembourg Bar (2007), German Bar (2006), England &  
Wales Bar (2004).



Illia NEIZVESTNY  
*Partner*  
Rechtsanwalt (LUX & GER)

[i.neizvestny@moyal-simon.com](mailto:i.neizvestny@moyal-simon.com)

Langues : Anglais, français, allemand, ukrainien, russe,  
luxembourgeois.

Luxembourg Bar (2015), German Bar.



Gregor Berke  
*Of counsel*  
Rechtsanwalt (GER)

[g.berke@moyal-simon.com](mailto:g.berke@moyal-simon.com)

Langues : anglais, français, allemand, espagnol.

German Bar.



	Régulé				Non régulé			
	OPCVM	OPC	FIS - Fonds d'Investissement Spécialisé	SICAR - Sociétés d'Investissement en Capital à Risque	FIAR	SPF	Titrisation	Sociétés Personnelles & Capitaux Régulières
Désignation	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières	Autres Organismes de Placement Collectif	Fonds d'Investissement Spécialisé	Sociétés d'Investissement en Capital à Risque	Fonds d'Investissement Alternatif Réserve	Sociétés de Gestion de Patrimoine Familial	Communément appelé "SeCu"	Communément appelé "LuxCo" ou, selon la forme juridique, "SA (AG), Sàrl (GmbH), SCA (KGaA) ou SNC (OHG) et SCS/ SCSp (KG)
Source Juridique	Loi OPCVM du 17 déc 2010 (Partie I)	Loi OPC du 17 déc 2010 (Partie II)	Loi FIS du 13 fév 2007	Loi SICAR du 15 juin 2004	Loi FIAR du 23 juillet 2016	Loi SPF du 11 mai 2007	Loi sur la Titrisation du 22 mars 2004	Loi sur les Sociétés Commerciales du 10 août 1915
CSSF – Supervision Financière	Oui	Oui	Oui (allégée)	Oui (allégée)	Non	Non	Non, sauf pour les émissions publiques régulières (au moins 4 par an) (Note: Les émissions pour  (i) Investisseurs professionnels, (ii) Investissements minimum de 100 000 Euros et  (iii) Placements privés ne sont pas considérées comme des émissions publiques)	Non
Catégories d'Investisseurs	Ouvert à tous types d'investisseurs	Ouvert à tous types d'investisseurs	Ouvert uniquement pour les Investisseurs Avertis [1]	Ouvert uniquement pour les Investisseurs Avertis [1]	Ouvert uniquement pour les Investisseurs Qualifiés [1]	Ouvert uniquement pour (i) Investisseurs privés (ii) Family Offices (iii) Intermédiaires financiers pour le compte d'investisseurs privés et/ou de Family Offices	Ouvert pour tous types d'investisseurs	Ouvert pour tous types d'investisseurs
Investissements en Capital Autorisés	Valeurs mobilières transférables	Ouvert pour tous les investissements	Ouvert pour tous les investissements	Investissements en Capital à Risque	Ouvert pour tous les investissements	Investissements dans des instruments financiers  - Pas d'activités commerciales, pas d'investissements immobiliers  - Investissements passifs (sans contrôle ou gestion actifs)	Titrisation de tous risques provenant de créances, actifs, passifs, etc.	Ouvert pour tous les investissements
Diversification Minimale	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
Formes Juridiques	SA (AG) Actifs Spéciaux (FCP)	SA (AG), SCA (KGaA), Sàrl (LLC), SCopSA (Coopérative sous forme AG), SCS / SCSp (LP) Actifs Spéciaux (FCP)	SA (AG), SCA (KGaA), Sàrl (LLC), SCopSA (Coopérative sous forme AG), SCS / SCSp (LP) Actifs Spéciaux (FCP)	SA (AG), SCA (KGaA), Sàrl (LLC), SCopSA (Coopérative sous forme AG), SCS / SCSp (LP)	SA (AG), SCA (KGaA), Sàrl (GmbH), SCopSA (Coopérative sous forme AG), SCS / SCSp (KG) Actifs Spéciaux (FCP)	SA (AG), SCA (KGaA), Sàrl (GmbH), SCopSA (Coopérative sous forme AG)	SA (AG), SCA (KGaA), Sàrl (GmbH), SCopSA (Coopérative sous forme AG), SNC (OHG), SCS / SCSp (KG) Fonds de Titrisation	SA (AG), SCA (KGaA), Sàrl (GmbH), SCopSA (Coopérative sous forme AG), SNC (OHG) SCS / SCSp (KG)

Sous-fonds (Parapluie)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
<b>Prestataires de Services Financiers Nécessaires</b>	- Dépositaire (Banque) - Administration de Fonds (Comptabilité, Gestion de registre) - Auditeurs (FCP:) CCA	- Dépositaire (Banque) - Administration de Fonds (Comptabilité, Gestion de registre) - Auditeurs (FCP:) CCA	- Dépositaire (Banque) - Administration de Fonds (Comptabilité, Gestion de registre) - Auditeurs (FCP:) CCA	- Dépositaire (Banque ou PSF spécialisé) - Administration de Fonds (Comptabilité, Gestion de registre) - Auditeurs	- Dépositaire (Établissement de crédit ou PSF spécialisé) - Administration de Fonds (Comptabilité, Gestion de registre) - Auditeurs (FCP:) Societe de gestion de capitaux	Généralement aucun (sous réserve de qualification en tant qu'AIFM)	- Dépositaire (uniquement avec supervision CSSF) - Administration de Fonds (Comptabilité, Gestion de registre) - Auditeurs (Fonds de Titrisation:) Societe de gestion de capitaux	Généralement aucun (sous réserve de qualification en tant qu'AIFM)
<b>Exigences en Matière de Capitaux Propres</b> <b>(i) à la Fondation</b> <b>(ii) après la Création</b>	(i) 30 000 Euros (SA) (ii) 1 250 000 Euros (au plus tard dans les 12 mois)	(i) 30 000 € (SA, SCA, SCopSA) 12 000 Euros (Sàrl) Aucun (SCS / SCSp)  (ii) 1 250 000 Euros (au plus tard dans les 12 mois)	(i) 30 000 € (SA, SCA, SCopSA) 12 000 Euros (Sàrl) Aucun (SCS / SCSp)  (ii) 1 250 000 Euros (au plus tard dans les 12 mois)	(i) 30 000 (SA, SCA, SCopSA) 12 000 Euros (Sàrl) Aucun (SCS / SCSp)  (ii) 1 000 000 Euros (au plus tard dans les 24 mois)	(i) 30 000 € (SA, SCA, SCopSA) 12 000 Euros (Sàrl) Aucun (SCS / SCSp)  (ii) 1 250 000 Euros (au plus tard dans les 24 mois)	(i) 30 000 € (SA, SCA, SCopSA) 12 000 Euros (Sàrl)  (ii) Aucun	(i) 30 000 € (SA, SCA, SCopSA) 12 000 Euros (Sàrl) Aucun (SCS/SCSp et Fonds de Titrisation)  (ii) Aucun	(i) 30 000 € (SA, SCA, SCopSA) 12 000 Euros (Sàrl) Aucun (SCS / SCSp)  (ii) Aucun
<b>Passeport UE</b>	Oui	Oui / Non [3]	Oui / Non [3]	Oui / Non [3]	Oui	Généralement : Non  <i>[sauf pour qualification AIFM / Opt-In ou selon le Règlement Prospectus UE]</i>	Généralement : Non  <i>[sauf pour qualification AIFM / Opt-In ou selon le Règlement Prospectus UE]</i>	<i>Généralement : Non</i>  <i>[sauf pour qualification AIFM / Opt-In ou selon le Règlement Prospectus UE]</i>
<b>Qualification en tant qu'AIF</b>	Non	Oui	Généralement : Oui [4]	Généralement : Oui [4]	Oui	Généralement : Non [5]	Généralement : Non [5]	Généralement : Non [5]
<b>Exemption de l'Autorisation Complète AIFM (= AIFM enregistré de petite taille)</b>	Non applicable	Oui [3]	Oui [3]	Oui [3]	Non	pas applicable	Oui [3]	Oui [3]
<b>Nomination d'un AIFM externe approuvé</b>	Non applicable	Requis pour / dans les AIF qui  (i) ne se gèrent pas eux-mêmes et  (ii) dont les AuM dépassent le seuil pertinent	Requis pour / dans les AIF qui  (i) ne se gèrent pas eux-mêmes et  (ii) dont les AuM dépassent le seuil pertinent	Requis pour / dans les AIF qui  (i) ne se gèrent pas eux-mêmes et  (ii) dont les AuM dépassent le seuil pertinent	Toujours requis	Toujours requis	Requis pour / dans les AIF qui  (i) ne se gèrent pas eux-mêmes et  (ii) dont les AuM dépassent le seuil pertinent	Requis pour / dans les AIF qui  (i) ne se gèrent pas eux-mêmes et  (ii) dont les AuM dépassent le seuil pertinent

[1] Les investisseurs avertis sont des investisseurs institutionnels, des investisseurs professionnels, ainsi que des investisseurs qui ont confirmé par écrit qu'ils remplissent le statut d'"investisseur averti" et qui soit (i) investissent au moins 100 000 Euros ou (ii) ont été évalués par une institution de crédit, une entreprise d'investissement, un AIFM ou une société de gestion qui certifie leur expertise, expérience et connaissance dans l'évaluation appropriée d'un investissement dans un fonds.

[2] Dépend du statut AIFM

[3] Prérequis : Actifs du fonds (Actifs sous gestion, "AuM") en dessous du seuil pertinent de (i) 500 millions d'Euros - si non levier et sans droits de rachat dans les cinq premières années après les investissements initiaux - ou pour tous les autres cas (ii) 100 millions d'Euros.

[4] À l'exclusion des SIF / SICAR, qui collectent des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs pour les investir selon une stratégie d'investissement définie au profit de ces investisseurs et qui ne sont pas des entreprises opérationnellement actives en dehors du secteur financier.

[5] À l'exclusion des SPF / SeCus et LuxCos, qui collectent des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs pour les investir selon une stratégie d'investissement définie au profit de ces investisseurs et qui ne sont pas des entreprises opérationnellement actives en dehors du secteur financier. Les SeCus restent exemptés selon la disposition d'exemption explicite de la Directive AIFM s'ils répondent à certaines exigences (Vente réelle, titrisation des risques de crédit, etc.) ; en général, les SeCus qui se refinancent par des émissions d'obligations restent exemptés.

# Luxembourg Investment Funds

# Aspects Fiscaux

	Régulé				Non Régulé				
	UCITS	UCI	SIF	SICAR	RAIF	SPF	Securization	LuxCos - Partnerships [6]	LuxCos - Corporations [7]
<b>Charge Fiscale (Impôt sur le Revenu &amp; Impôt Commercial)</b>	Aucun	Aucun	Aucun	<p><b>24,94% p.a. (Ville de Luxembourg)</b></p> <p>Exonération fiscale pour les revenus provenant des investissements en actions sous l'exemption de participation</p> <p>Transparence fiscale pour SCS / SCSp (imposition au niveau des investisseurs)</p>	Aucun Pour FIAR-SICAR voir sous SICAR	Aucun	<p><b>24,94% p.a. (Ville de Luxembourg),</b></p> <p>moins les coûts de refinancement (intérêts, engagements en capital, etc.)</p> <p>Transparence fiscale pour SCS / SCSp et fonds de titrisation (imposition au niveau des investisseurs)</p>		<b>24,94% p.a. (Ville de Luxembourg)</b>
<b>Impôt sur les Sociétés</b>	Aucun	Aucun	Aucun	<p><b>18,19%</b> [= 17% plus contribution de solidarité de 7%]</p> <p>Exonération fiscale pour les revenus provenant des investissements en actions sous l'exemption de participation</p> <p>Transparence fiscale pour SCS / SCSp (imposition au niveau des investisseurs)</p>	Aucun Pour FIAR-SICAR voir sous SICAR	Aucun	<p><b>18,19%</b> [= 17% plus contribution de solidarité de 7%]</p> <p>moins les coûts de refinancement (intérêts, engagements en capital, etc.)</p> <p>Transparence fiscale pour SCS / SCSp et fonds de titrisation (imposition au niveau des investisseurs)</p>	Aucun	<b>18,19%</b> [= 17% plus contribution de solidarité de 7%]
<b>Impôt Commercial</b>	Aucun	Aucun	Aucun	<p><b>6,75% p.a. (Ville de Luxembourg)</b> [Selon les taux de prélèvement communaux allant de 6,75% à 10,5%]</p> <p>Exonération fiscale pour les revenus provenant des investissements en actions sous l'exemption de participation</p> <p>Transparence fiscale pour SCS / SCSp (imposition au niveau des investisseurs)</p>	Aucun Pour FIAR-SICAR voir sous SICAR	Aucun	<p><b>6,75% p.a. (Ville de Luxembourg)</b> [Selon les taux de prélèvement communaux allant de 6,75% à 10,5%]</p> <p>moins les coûts de refinancement (intérêts, engagements en capital, etc.)</p> <p>Transparence fiscale pour SCS / SCSp et fonds de titrisation (imposition au niveau des investisseurs)</p>	<p><b>Typiquement : Aucun</b> sauf :</p> <p>(i) Activités commerciales - ou -</p> <p>(ii) Caractère commercial par GP sous forme de SA, SCA, Sàrl ou SCoopSA avec une participation de 5%+ dans SCS / SCSp</p>	<b>6,75% p.a. (Ville de Luxembourg)</b> [Selon les taux de prélèvement communaux allant de 6,75% à 10,5%]
<b>Impôt sur la Fortune</b>	Aucun	Aucun	Aucun	<p>Impôt minimum sur la fortune de EUR 535 à EUR 32,100 p.a.,</p> <p>selon les valeurs des bilans et les actifs sous gestion</p> <p>Transparence fiscale pour SCS / SCSp (imposition au niveau des investisseurs)</p>	Aucun Pour FIAR-SICAR voir sous SICAR	Aucun	<p>Impôt minimum sur la fortune de EUR 535 à EUR 32,100 p.a.,</p> <p>selon les valeurs des bilans et les actifs sous gestion</p> <p>Transparence fiscale pour SCS / SCSp et fonds de titrisation (imposition au niveau des investisseurs)</p>	Aucun	<p><b>0,5% p.a. (pour des actifs jusqu'à EUR 500 millions, 0,05% p.a. pour des actifs supérieurs)</b></p> <p>Impôt minimum sur la fortune de EUR 535 à EUR 32,100 p.a., selon les valeurs des bilans et les actifs sous gestion</p>

<b>Taxe d'Abonnement</b>	<i>Taxe d'abonnement de 0,05% p.a. sur les AuM (sous réserve d'un taux réduit de 0,01% pour certains actifs)</i>	<i>Taxe d'abonnement de 0,05% p.a. sur les AuM (sous réserve d'un taux réduit de 0,01% pour certains actifs)</i>	<i>Taxe d'abonnement de 0,01% p.a. sur les AuM (sous réserve d'exceptions)</i>	Aucun	<b>Taxe d'abonnement de 0,01% p.a.</b> sur les AuM (sous réserve d'exceptions) Pour FIAR-SICAR voir sous SICAR	<b>Taxe d'abonnement de 0,25% p.a.</b> sur (i) les fonds propres et (ii) le capital emprunté dépassant huit fois les fonds propres	Aucun	Aucun	Aucun
<b>Taxe sur l'Immobilier</b>	Aucun	20% <b>[8]</b>	20% <b>[8]</b>	Aucun	20% <b>[8]</b> [Exonéré pour FIAR-SICAR]	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun <b>[8]</b>
<b>Taxe sur les Plus-values [9]</b>	Aucun <b>[9]</b>	Aucun <b>[9]</b>	Aucun <b>[9]</b>	Aucun <b>[9]</b>	Aucun <b>[9]</b>	Aucun <b>[9]</b>	Aucun <b>[9]</b>	Aucun <b>[9]</b>	15% (sous réserve d'exemption de participation)

[6] S[6] SNC (Société en nom collectif, similaire à la Société de Négoce Ouverte-SNO) et SCS / SCSp (Société en commandite simple / spéciale, similaire à la Société en Commandite-SC)

[7] SA (Société anonyme, similaire à la Société Anonyme-SA), SCA (Société en commandite par actions, similaire à la Société en Commandite par Actions-SCA), Sàrl (Société à responsabilité limitée, similaire à la Société à Responsabilité Limitée-SARL) et SCopSA (Société coopérative sous forme de société anonyme, similaire à la Coopérative sous forme de SA)

[8] Entreprises sous forme de SA, SCA, Sàrl ou SCopSA, qui investissent directement ou via des sociétés transparentes (partenariats) dans l'immobilier luxembourgeois

[9] Retenue à la source sur les distributions de dividendes (Note : Les redevances pour mandats de conseil d'administration (Honoraires de Direction) sont également soumises à une retenue à la source, 20% des redevances brutes doivent être retenues, déclarées et payées à l'administration fiscale)

En date du 12/2024



**M&S LAW S.à r.l.**  
**205, Route d'Arlon**  
**L-1150 Luxembourg**

**T: +352 28 80 18**  
**F: +352 28 80 18 9**  
**M: [info@moyal-simon.com](mailto:info@moyal-simon.com)**

**[www.moyal-simon.com](http://www.moyal-simon.com)**